

## INTRODUCTION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE POUR PUBLICATION SUR LE SITE DE LA PREFECTURE DE L'AUBE

---

La commune de Mesnil-Saint-Père se situe dans le département de l'Aube à proximité immédiate de l'agglomération Troyenne, à près de 25 kms du centre de Troyes et est une commune emblématique du Parc naturel Régional de la Forêt d'Orient, dont près d'un tiers du territoire concerne l'emprise du Lac de la Forêt d'Orient. La commune profite de l'attractivité du bassin d'emplois de la région Troyenne mais aussi de la notoriété environnementale et touristique du Parc naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Comptant 480 habitants en 2016 pour une superficie totale de 17,45 km<sup>2</sup>, la commune connaît une croissance soutenue de sa population depuis 1990 et constante. En effet, son taux de croissance annuel moyen entre 1990 et 2016 est de 2% et peut se décomposer de la façon suivante :

- 1,85% par an entre 1990 et 2006
- **2,2% par an entre 2006 et 2016 (10 dernières années prises en compte pour la définition du projet communal)**

En plus de cette évolution de la population, la commune connaît un développement important de l'activité touristique en lien avec le lac et la forêt d'Orient.

En effet, la commune compte de nombreux gîtes, restaurants, commerces, ... liés à l'activité touristique générée par le lac d'Orient. Situé au sein du Parc régional naturel de la Forêt d'Orient, le lac d'Orient est devenu un point de rendez-vous important pour les activités nautiques et les sorties de loisirs, notamment pour les habitants de l'agglomération troyenne.

La commune n'est actuellement dotée d'aucun document d'urbanisme. Cependant, la commune était dotée jusqu'au 1er Janvier 2016 d'un Plan d'Occupation des Sols (POS).

La caducité du POS au 1er Janvier 2016 est engagée par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000.

Par délibération en date du 05 Septembre 2014 le Conseil Municipal de Mesnil-Saint-Père a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme – P.L.U. Cette élaboration n'ayant pas été menée à son terme, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 06 Février 2020 la reprise et la finalisation du PLU.

Cette mission d'urbanisme a été engagée afin de prendre en compte les évolutions du territoire et des réglementations qui s'y applique.

Les principaux objectifs poursuivis sont :

- Organiser le développement urbain dans une logique de maîtrise de la consommation d'espaces et en cohérence avec les objectifs de préservation du cadre bâti, naturel et paysager de la commune dans un souci de préservation de son identité et de développement durable ;
- Elaborer un projet communal en cohérence avec la capacité des équipements et, le cas échéant, anticiper de nouveaux besoins ;
- Intégrer les spécificités communales en matière de développement économique et de valorisation touristique, ainsi qu'en matière de déplacements ;
- Assurer la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers locaux en cohérence avec les objectifs généraux de préservation de la biodiversité et de protection des continuités écologiques
- Intégrer les risques et contraintes susceptibles d'affecter le territoire communal.

Afin de répondre aux demandes d'installation, de permettre au village de maintenir son niveau de population en équilibre avec les équipements qu'elle a créé pour maintenir son cadre de vie et de définir un développement touristique cohérent avec la volonté communale de préserver le cadre de vie de son territoire, la commune a porté une réflexion d'ensemble autour de 2 grandes orientations permettant la « Préservation de l'environnement » et le « Développement socio-économique et urbain ».

Le projet d'élaboration du PLU a été soumis à l'avis des services de l'Etat et des Personnes Publiques Associées du 29 Décembre au 29 Mars 2021 et a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du plan (Avis n°MRAe 2021AGE9).

**Le dossier du PLU de la commune de Mesnil-Saint-Père est soumis à enquête publique du Vendredi 23 avril 2021 au Mardi 25 Mai 2021.**